

# CONTROLE DES INSTALLATIONS THERMIQUES DES BATIMENTS

*Maîtriser les performances et les risques liés aux systèmes de ventilation, de climatisation et de production de chaleur*

## VOS ENJEUX



**Les installations thermiques nous apportent un confort quotidien régulant la température dans nos bâtiments.**

Dans le contexte environnemental actuel et afin de garantir la sécurité des occupants, la consommation énergétique et le fonctionnement des installations thermiques (chaudières, climatisation...) doivent être contrôlés périodiquement et optimisés.

### Evolutions réglementaires :

Deux décrets du 9 juin 2009 abrogent et remplacent le décret 98-833 relatif à l'efficacité énergétique des installations de chauffage (entretien, contrôles périodiques et des émissions atmosphériques)

Entretien obligatoire des chaudières d'une puissance comprise entre 4 et 400 KW

Contrôle périodique de la performance énergétique et des émissions atmosphériques des chaudières d'une puissance comprise entre 400 KW et 20 MW (arrêté du 2 octobre 2009)

## NOTRE OFFRE

**Bureau Veritas vérifie la conformité de vos installations thermiques tout au long de leur cycle de vie :**



**Vérifications techniques en phase d'exploitation :** vérifications périodiques de l'état d'entretien et de sécurité des installations (dispositifs de sécurité collective VMC gaz, installations de gaz combustible ainsi que de chauffage, de traitement d'air et ventilation) et contrôle périodique de la performance énergétique et des émissions atmosphériques des chaudières.

## POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS AVEC L'UGAP ?

- Un nombre important de prestations disponibles : plus de 40 contrôles et diagnostics réglementaires accessibles
- Des prix attractifs pour optimiser le coût de vos vérifications réglementaires
- Un accès rapide et simple : pas de convention, un bon de commande annuel à valider sur [ugap.fr](http://ugap.fr)
- Une qualification systématique de vos besoins par des conseillers Bureau Veritas



## BUREAU VERITAS, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE

### Expertise réglementaire

Nos experts ont une parfaite **connaissance des réglementations** et de leurs applications.

### Expertise technique

L'expertise de Bureau Veritas couvre un très large éventail de domaines techniques. Vous bénéficiez ainsi d'un **partenaire unique** capable de réaliser et de suivre l'ensemble de vos vérifications périodiques.

### Des outils dédiés

Bureau Veritas **dématématise ses rapports** et vous offre des rapports synthétiques, simples à lire et consultables dès l'issue de la vérification de vos équipements de levage, ascenseurs, appareils à pression, machines, portes, thermique du bâtiment, système incendie...

Avec notre application **BV Link**, suivez le déroulement de nos interventions, accédez à tous vos rapports en ligne, visualisez en un clic vos observations et gérez facilement vos actions correctives.

## PRESTATION COMPLEMENTAIRES

Bureau Veritas vous propose des vérifications réglementaires périodiques<sup>(1)</sup> (installations électriques, ascenseurs, systèmes de sécurité incendie, équipements sous pression, levage...), une inspection des climatisations ainsi qu'une mesure des rejets atmosphérique mais également une étude d'amélioration des performances énergétiques et des formations. Enfin vous pouvez bénéficier d'Amadeo afin de piloter plus facilement votre conformité.

<sup>(1)</sup> Bureau Veritas Exploitation est accrédité par le Comité français d'accréditation (Accréditation Cofrac Inspection, N°3-1335, liste des implantations et portée disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).